



Rectorat de La Réunion

Sandrine INGREMEAU, IA-DAASEN

Affaire suivie par :
Didier Brasselet et Frédéric Chevallier, IA-IPR
d'anglais, Marjorie COSTE, DRAREIC
24 Avenue Georges Brassens CS 71003
97743 SAINT-DENIS CEDEX 9

Sainte-Clotilde, jeudi 8 février 2024
L'inspectrice d'académie – Directrice académique adjointe
des services de l'éducation nationale
à
Mesdames et Messieurs les principaux de collèges

INFORMATION AUX FAMILLES

SECTIONS INTERNATIONALES BRITANNIQUES

LYCÉE MÉMONA HINTERMANN-AFFÉJEE, SAINT-DENIS (établissement avec internat, nombre de places limitées)

LYCÉE BOIS D'OLIVE, SAINT-PIERRE (établissement sans internat)

Qu'est-ce qu'une section internationale ?

- Les sections internationales constituent un dispositif bilingue et biculturel mis en place par le ministère chargé de l'éducation nationale, en coopération avec les pays partenaires. Leur particularité est d'intégrer, au sein du système français, un enseignement relevant non seulement de la langue, mais aussi de la culture et du suivi pédagogique du pays partenaire. Elle offre à des enfants français ou binationaux, disposant de la motivation et des compétences linguistiques nécessaires, la possibilité de développer ces compétences en bénéficiant d'un environnement bilingue et biculturel.
- Elle permet l'accueil et l'intégration d'élèves étrangers dans le système éducatif français tout en leur permettant de bénéficier d'une formation dans leur langue maternelle.

Quels sont les enseignements spécifiques en classe de seconde ?

- Dans les sections internationales (SI), les enseignements sont dispensés conformément aux horaires en vigueur dans les classes considérées. Ils comportent toutefois pour chaque niveau des aménagements au titre des enseignements spécifiques.

Langue et littérature de la section :

4 heures hebdomadaires s'ajoutant aux horaires normaux d'enseignement.

Discipline non linguistique (DNL) - histoire-géographie :

4 heures hebdomadaires (2 heures dans la langue de la section, 2 heures en français) se substituent à l'horaire de droit commun.



Quelle poursuite d'études après la classe de seconde ?

En cycle terminal, les élèves préparent le **baccalauréat français international (BFI)**.

Le baccalauréat français international (BFI) est un nouveau dispositif qui permet aux élèves de découvrir des enseignements ouverts sur le monde, tels que l'enseignement de connaissance du monde. Il permet une reconnaissance de la qualité du parcours des élèves, de leur engagement et de leur travail, grâce à une valorisation marquée en termes de coefficients et de visibilité sur le diplôme lui-même.

Quels élèves pourront intégrer cette section ?

La formation en section internationale constitue un parcours exigeant. Compte tenu des exigences de la section, une sélection des demandes sera effectuée. Cette sélection tiendra compte :

- du niveau linguistique de l'élève : le niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) est exigé dans chacune des activités langagières ;
- de sa capacité à assumer le supplément de charge horaire et de travail ;
- de sa motivation.

L'épreuve écrite de l'examen d'entrée en section internationale en 2de, se déroulera le **samedi 30 mars 2024** dans les deux lycées concernés **en fonction du secteur géographique du domicile de l'élève** (Nord et Est au Lycée Mémona Hintermann Affédjee / Ouest et Sud au Lycée Bois d'Olive).

L'examen d'une durée d'1h30 est constitué d'une épreuve de compréhension écrite et d'une épreuve d'expression écrite.

Après analyse des dossiers de candidature et des résultats au test écrit, les candidats admissibles seront convoqués à un entretien oral pendant les **semaines du 22 avril au 3 mai 2024**. Cet examen oral est constitué d'une prise de parole en continu de 5 min en anglais à partir d'un document iconographique, suivie de 5 à 10 minutes d'interaction en anglais et en français avec l'examinateur.

Quel calendrier ?

Lycée Mémona Hintermann-Afféjee (LMHA) / Lycée Bois d'Olive (LBO)

Réunion d'information des parents de SIB LMHA	23/02/24 à 17h00
Réunion d'information des parents de SIB LBO	24/02/24 à 8h00
Appel a candidature dans tous les collèges	12/02/24
Limite de réception des dossiers de candidatures de 3ème	02/03/24
Commission de validation des candidatures	18/03/24
Convocation pour les écrits	19 au 23 mars 2024
Tests écrits au LMHA & LBO pour l'entrée en seconde SIB et en 1ère BFI	30/03/24
Correction des tests écrits LMHA & LBO	Semaine du 2 avril au 5 avril 2024
Transmission des candidats pour les oraux + Envoi des convocations	8 /04/24
Tests oraux LMHA et LBO (durée du test 15 mins/élève)	Semaine du 22 avril au 3 mai 2024
Commission de proposition des admis en SIB	27/05/24
Commission de validation des admis présidée par l'IA-DAASEN	Mardi 28 mai 2024 (fin de journée)



Pour toute information complémentaire concernant les sections internationales, veuillez consulter le site Eduscol :

<http://eduscol.education.fr/sections-internationales>

Les professeurs d'anglais et équipes de directions sont les points de contacts des élèves de 3^{ème} intéressés et de leurs familles.

Les candidats admis des bassins EST et NORD seront prioritairement inscrits au Lycée Memonna Hintermann Afféjee.

Les candidats admis des bassins OUEST et SUD seront prioritairement inscrits au lycée de Bois d'Olive.

L'inspectrice d'académie
directrice académique adjointe
des services de l'éducation nationale

Sandrine INGREMEAU